



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 05 février 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	21	27

Date de convocation
23 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq février à dix-huit heures, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Olivier BILLIARD, Jean-Claude BRAYER, Didier COGNON, Claude COSSON, Lise COURTOIS, Jean-Guillaume DECORSE, Josette DEMANGEOT, Gilles DESNOUVEAUX, Audrey DUHOUX, Franck DUHOUX, François GUYOT, Martine HENRISSAT, Marie-Claude LAVOCAT, Christophe LIMAUX, Bernard LUISIN, Stéphane MARTINELLI, Nicole PENSEE, Thierry PONCE, Frédéric ROUSSEL, Roland THERY, Jean-Marie WATREMETZ.

Excusés : Stephan EMERAUX, Christelle GAUVAIN, Françoise GUILLAUMOT, Christine GUILLEMY, Sébastien GUILLERMO, Bernard GUY, Arnaud LAMOTTE, Etienne MARASI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Bernard VIALLETTEL, Patrick VIARD, Patrice VOIRIN.

Représentés :

Stephan EMERAUX, par Thierry PONCE,
Christelle GAUVAIN, par Jean-Claude BRAYER,
Françoise GUILLAUMOT, par Nicole PENSEE,
Christine GUILLEMY, par Stéphane MARTINELLI,
Sébastien GUILLERMO, par Marie-Claude LAVOCAT,
Michel MENET, par Audrey DUHOUX,
Bernard VIALLETTEL, par Didier COGNON

Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Affectation provisoire des résultats de l'exercice 2025

N° de délibération : 2026-04

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	7	28	0	0	0

Il ressort des résultats provisoires de l'exercice 2025 suivants :

- Un résultat de clôture de la section de fonctionnement de -35 413.79 €, et un résultat de clôture de la section d'investissement de 20 462.30 € ;
- Un résultat, après report des résultats antérieurs, de 216380.74 € de la section de fonctionnement et un résultat de 178912.75 € en investissement.

SUR PROPOSITION du Président, d'affecter les résultats de l'exercice 2025 par anticipation comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Total recettes de l'exercice	375 177,02 €	48 591,37 €
Total dépenses de l'exercice	410 590,81 €	28 129,07 €
Résultat de clôture	- 35 413,79 €	20 462,30 €
Affectation N-1	251 794,53 €	158 450,45 €
Résultat cumulé (fonc.) et solde d'exécution (inv.)	216 380,74 €	178 912,75 €
Affectations N+1 envisageables	R002 : 216 380,74 €	R001 178 912,75 €

Et **APRES** en avoir délibéré, le **Syndicat Mixte du Pays de Chaumont** décide à l'unanimité par vote à main levée.

1° de valider les affectations provisoires suivantes :

- reprendre au compte R002 de la section de fonctionnement 2026 : 216 380.74 €,
- reprendre au compte R001 de la section d'investissement 2026 : 178 912.75 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Stéphane MARTINELLI, Président



Stéphane MARTINELLI

Stephane MARTINELLI
2026.02.24 13:48:16 +0100
Ref:10503461-15838747-1-D
Signature numérique
le Président

*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*